

Relevé de conclusions de la réunion conseil d'administration du 10 février 2009

10 des 12 administrateurs participaient à la réunion.

Le conseil d'administration du Secours Catholique du 5 février a donné comme consigne, à propos des prévisions d'orientation du budget prévisionnel 2009 du Secours Catholique, de réduire les dépenses de fonctionnement et de prévoir les ressources de façon prudente.

Au comité stratégique du Secours Catholique du 4 février, le Président Soulage a lancé la réflexion sur la création d'un groupe Secours Catholique (ou réseau) comprenant les diverses instances labellisées SC – ACSC, Fondation Rodhain, Fondation Caritas, Tissons la Solidarité,... - pour mieux rendre lisibles les actions SC. Il faudra définir les objectifs du réseau puis la gouvernance. Les propositions ACSC rentrent tout à fait dans cette dynamique.

Relations ACSC – SC : Les 2 bureaux ACSC – SC se sont rencontrés le 5 février sur la base des propositions que nous avons formulées le 9 octobre dernier. Nos propositions ont été validées sur le principe. Elles seront affinées dans le cadre d'un groupe de travail mixte comprenant de part et d'autre 2 administrateurs et 2 opérationnels. Pour l'ACSC, le conseil d'administration désigne: Charles GAZEAU, Hélène BECK, Claude MORAËL, Anne-Claire HOCHEDDEL et Thierry ARNOLD.

A propos de l'aménagement des conventions collectives des ateliers et chantiers d'insertion, la FNARS va interpeller la direction générale du travail et la DGEFP pour qu'elles diffusent une circulaire sur les impératifs conventionnels auxquels sont tenus les ACI.

Les premières propositions sur la poursuite de la mise en œuvre du projet associatif établies à partir des remarques du conseil d'administration et suite au travail en Comité des Directeurs rappelle la place prioritaire de la personne accueillie au cœur du dispositif sur des territoires en évolution, la nécessité du travail en réseau et du partenariat ACSC – Secours Catholique. Le conseil d'administration valide l'adaptation des axes stratégiques et les premières orientations stratégiques du plan de développement. Il demande au secrétaire général de poursuivre avec les directeurs la réflexion opérationnelle sur le plan de développement et de proposer pour le conseil d'administration d'avril le schéma cible en matière de plan de développement.

Le projet d'établissement de la cité du Rosier Rouge est validé par le CA qui confirme sa satisfaction sur l'activité du Rosier Rouge. Le CA mandate le secrétaire général et le directeur pour explorer les besoins territoriaux, en relation avec le Secours Catholique, les partenaires de proximité et les DOM TOM, en vue de l'évolution de la Cité. Il mandate le secrétaire général pour replacer la dynamique des projets d'établissement dans l'évolution territoriale.

La procédure d'application de la loi DALO est complexe et les critères suggestifs. La difficulté est que la loi donne des droits mais ne donne pas accès au droit au logement. Le CA demande de poursuivre avec les partenaires concernés l'ambition de la mise en œuvre de la loi, soutient les travailleurs sociaux dans ce travail, et réaffirme fortement que l'hébergement ne peut pas être un substitut au logement social.

Le CPOM devrait maintenant être signé avec la DASS de Paris pour la période 2009-2013.

La cité Jacques Descamps héberge maintenant 37 résidents (pour 47 places) contre 29 en novembre. Il faut stabiliser la situation avant d'augmenter et d'ouvrir la 6^{ème} unité. Le financement et les effectifs sont en cours de négociation avec le conseil général. Une piste de partenariat avec le secteur psychiatrique s'amorce avec le soutien de la DASS.

Pour les « petits lieux de vie », reposer sur l'idée des territoires rend le projet plus facile.

La Gautrèche négocie avec le conseil régional le financement du centre de formation.

30% des sorties se font vers un logement autonome sous réserve de vérification avec les chiffres des rapports d'activité.

Monsieur Martial BUSUTTIL est nommé directeur de la communication et des relations extérieures de l'ACSC. Sa prise de fonction est fixée au 15 mars 2009.

Une commission « système d'information » est mise en place; elle sera pilotée par le trésorier, François MICOL.

Le point de trésorerie, laisse prévoir un léger découvert en juin. Un nouveau bilan sera fait fin mars et présenté au CA d'avril.